



**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024
Budget principal**

Préambule

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le compte administratif jusqu'en 2023 et à compter de 2024, le Compte Financier Unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice les résultats de l'exécution du budget par le Maire.

Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quelles que soient leurs natures, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé.

Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public.

Cette note vient préciser la présentation des résultats 2024 de la commune de Lanvéoc, qui sera projetée en conseil municipal au cours de sa séance du 1^{er} avril 2025.

Cette note sera jointe à la délibération par laquelle le conseil municipal sera invité à approuver le CFU et l'affectation des résultats associés.

Elle sera accessible sur le site de la commune et pourra être consultée sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

1/ EXECUTION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2024

Le tableau ci-après retrace l'exécution budgétaire et les résultats affichés à la clôture de l'exercice 2024.

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 632 095,92	1 673 962,29	7 306 058,21
	Recettes réalisées (1)	B	1 799 587,63	1 985 500,56	3 785 088,19
	Restes à réaliser	C	1 444 800,00	0,00	1 444 800,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	5 983 526,19	1 829 507,86	7 813 034,05
	Dépenses réalisées (1)	E	928 209,21	1 479 655,74	2 407 864,95
	Restes à réaliser	F	2 327 500,00	0,00	2 327 500,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	871 378,42	505 844,82	1 377 223,24
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	351 430,27	155 545,57	506 975,84
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	1 222 808,69	661 390,39	1 884 199,08
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-882 700,00	0,00	-882 700,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	340 108,69	661 390,39	1 001 499,08

Synthèse des opérations comptables enregistrées en 2024

- Les recettes de fonctionnement (réelles et d'ordre)

Le montant des recettes de fonctionnement réalisées en 2024 s'élève à **1 985 500.56 €**

- Les dépenses de fonctionnement (réelles et d'ordre)

Le montant des dépenses de fonctionnement enregistré en 2024 s'élève à **1 479 655.74 €**.

La section de fonctionnement présente donc un résultat comptable 2024 positif de **505 844.82 €** (contre 327 462.43 € sur l'exercice 2023). L'origine des variations constatées sera détaillée ci-après.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement (505 844.82 €) constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

- Les dépenses d'investissement

Le montant des dépenses d'investissement de l'exercice 2024 s'élève à **928 209.21 €**.

- Les recettes d'investissement

Le montant des recettes d'investissement de l'exercice 2024 s'élève à **1 799 587.63 €**.

La section d'investissement présente, pour l'exercice 2024, un résultat excédentaire de **+ 871 378.42 €**.

A ces opérations de l'exercice, il convient d'ajouter les Restes à Réaliser 2024 soit, **2 327 500,00 €** en dépenses, et **1 444 800,00 €** en recettes.

Au total, le résultat de clôture de la section d'investissement 2024 est négatif à – **8121.58 €** (qui correspond à la somme du besoin de financement des opérations 2024 et de l'excédent de financement des Restes à Réaliser 2024 qui seront reportés dans le budget primitif 2025).

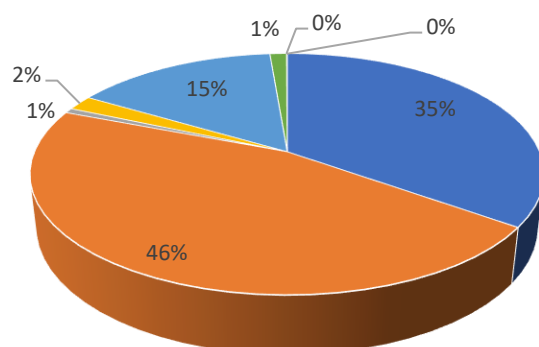
2/ LES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la commune nécessaires au fonctionnement de l'ensemble des services :

- Ecole
- Restauration scolaire
- Centre de loisirs
- Service technique
- Service administratif
- Bibliothèque

DEPENSES	Budget voté	Réalisé	% Réalisé
Fonctionnement	1 829 507,86	1 479 655,74	80,88
Ch. - 011 Charges à caractère général	664 304,72	515 549,98	77,61
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	750 200,00	680 422,03	90,7
Ch. - 014 Atténuations de produits	10 430,00	9 750,00	93,48
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	29 619,22	59,24
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	296 073,14	225 027,05	76
Ch. - 66 Charges financières	55 500,00	18 528,46	33,38
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	1 000,00	200	20
Ch. - 68 Dotations aux provisions semi-budgétaires	2 000,00	559	27,95

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

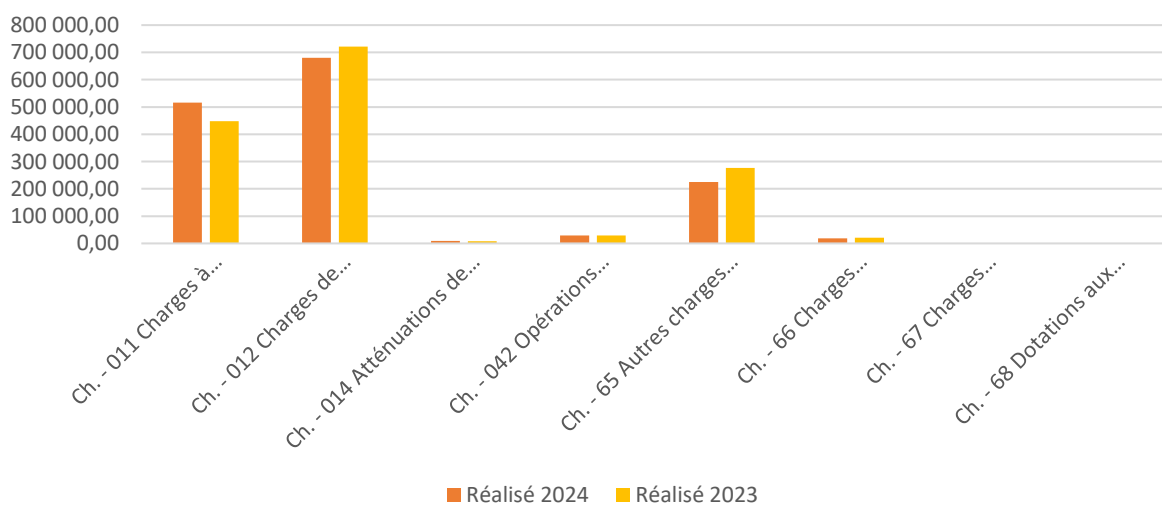


- Ch. - 011 Charges à caractère général
- Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés
- Ch. - 014 Atténuations de produits
- Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Ch. - 65 Autres charges de gestion courante
- Ch. - 66 Charges financières
- Ch. - 67 Charges exceptionnelles
- Ch. - 68 Dotations aux provisions semi-budgétaires

2.1/EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement ont représenté, en 2024, pour un montant de 1 479 655.74 € contre 1 505 140.89 € en 2023. Elles enregistrent une diminution de - 1.72 %.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



<i>Nomenclature</i>	<i>Réalisé total</i>	<i>Réalisé N-1</i>
Dépense	2 407 864,95	2 372 602,43
Fonctionnement	1 479 655,74	1 505 140,89
Ch. - 011 Charges à caractère général	515 549,98	447 637,94
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	680 422,03	721 211,03
Ch. - 014 Atténuations de produits	9 750,00	7 544,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 619,22	29 475,27
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	225 027,05	277 158,00
Ch. - 66 Charges financières	18 528,46	21 527,20
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	200	587,45
Ch. - 68 Dotations aux provisions semi-budgétaires	559	

On constate en 2024, une baisse des crédits consommés sur l'ensemble des chapitres.

Les charges à caractère général comprennent les achats, prestations de services, l'alimentation, électricité, eau, maintenance des bâtiments, entretien des espaces verts...

L'article 6042, prestation de service est en augmentation. Ce compte est utilisé pour les services liés au SDEF et plus notamment la rénovation des projecteurs du stade pour un montant de 28 800 € qui a eu lieu cette année.

Les dépenses en électricité ont diminué de 20,26 % par rapport à 2023.

Les charges de personnel étaient de 680 422.03 € en 2024 contre 721 211.03 € en 2023, soit une diminution de -5.65 %.

3/ LES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	Budget total	Réalisé total	%Réalisé
Fonctionnement	1 829 507,86	1 985 500,56	108,53
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	155 545,57		
Ch. - 013 Atténuations de charges	10 100,00	86 654,87	857,97
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 221,70	1 221,70	100
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers	75 430,00	99 323,99	131,68
Ch. - 73 Impôts et taxes	102 910,59	131 942,43	128,21
Ch. - 731 Impositions directes	853 060,00	1 051 652,00	123,28
Ch. - 74 Dotations et participations	625 100,00	562 985,51	90,06
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	5 520,00	51 715,92	936,88
Ch. - 76 Produits financiers	20	4,14	20,7
Ch. - 77 Produits exceptionnels	600		

Bilan de la section de fonctionnement – Recettes réelles

La volume des recettes encaissées par rapport aux crédits votés est nettement supérieur aux prévisions budgétaires. Cela se traduit notamment par le remboursement des indemnités journalières de l'assurance statutaire au chapitre 013, le recouvrement des concessions cimetières et des impôts et taxes au chapitre 73.

Les recettes réelles de fonctionnement (c'est-à-dire celles s'étant traduites par un encaissement réel) ont enregistré une progression de **+7.81 %** entre 2023 et 2024.

Cette évolution s'explique principalement de la manière suivante :

En 2023, une partie de l'excédent de fonctionnement (155 545.57 €) a été reporté sur l'exercice 2024 (en section de fonctionnement).

- Les impôts et taxes demeurent la recette principale de la collectivité, ils représentent 59.61 % du total des recettes réelles de fonctionnement.

Le chapitre 75 est en augmentation. Ce dernier concerne les remboursements d'assurance liés à la tempête Ciaran

4/ LES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement concernent essentiellement les opérations.

Les opérations pour la construction des nouveaux sanitaires, halle de marché et la rénovation du pont de Kerloch (renommé pont de Kervereuré) sont terminées en 2024.

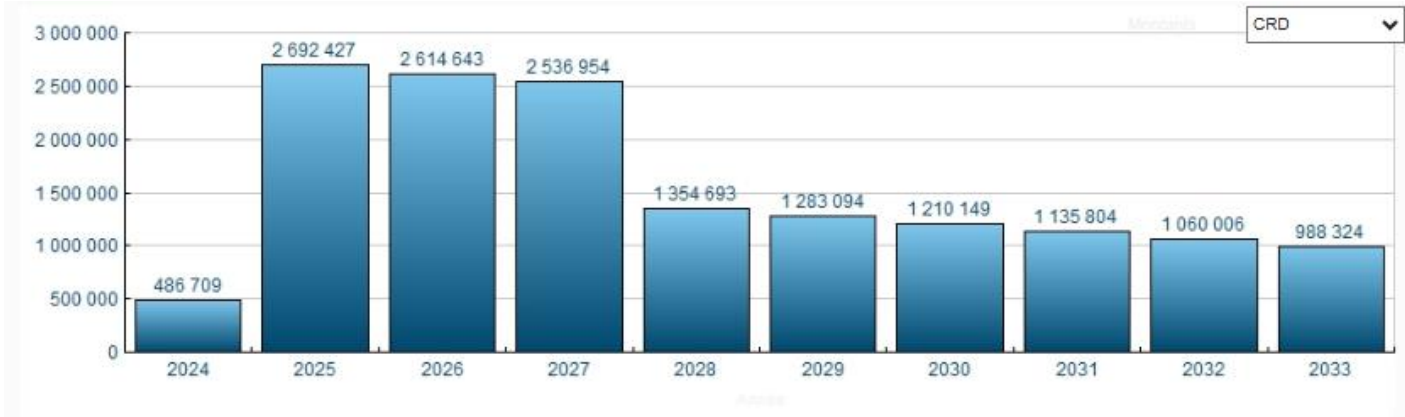
La rénovation énergétique de l'école sera quant à elle réceptionnée au premier trimestre 2026. Afin de réaliser ce projet, la commune a souscrit à deux emprunts. Le 1^{er} avec la caisse des dépôts et consignations pour un montant de 1 173 693.00 € sur 40 ans et un 2^{ème} contracté avec le CMB pour un montant de 1 102 997.00 € (prêt relais FCTVA et subventions) remboursable sous 3 ans (capital). Pour ces deux emprunts la commune a souscrit du taux fixe.

A noter que l'opération 17 « voies et réseaux » est un marché à bon de commande avec un minimum de 80 000€ et un maximum de 120 000 € HT

Investissement	Budget total	Réalisé total
Dépenses	3 706 836,19	928 209,21
Op. - OPFI Opération financière	206 775,77	175 198,48
Op. - OPNI Opération non individualisée	343 910,00	126 559,53
Op. - 100 Participation à la SAFI / éco-lotissement	70 000,00	50 000,00
Op. - 103 Mise aux normes électriques des bâtiments	24 750,42	2 816,35
Op. - 105 CONSTRUCTION D UNE HALLE DE MARCHÉ	40 000,00	257,03
Op. - 106 CONSTRUCTION NOUVEAUX SANITAIRE ECOLE	7 400,00	6 765,33
Op. - 107 RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE	2 492 000,00	261 965,87
Op. - 11 TERRAINS NUS	5 000,00	
Op. - 110 RENOVATION DU PONT KERLOCH	150 000,00	126 148,57
Op. - 117 ADAP	2 000,00	
Op. - 124 STADE	100 000,00	64 012,20
Op. - 126 SECURITE ROUTIERE	20 000,00	12 247,86
Op. - 127 POTEAU INCENDIE	15 000,00	9 782,03
Op. - 17 VOIES ET RESEAUX	200 000,00	83 221,96
Op. - 39 RENOVATION DE LA CALE	30 000,00	9 234,00

4.1 ETAT DE LA DETTE

Soldé	Code	TYPE	Date d'acquisition	Organisme prêteur	Devise	Montant	Date fin	CRD au 31/12/2025	IRD au 31/12/2025	Capital remboursé sur la période
		Référence		Objet						
Budget COMMUNE										
☒	E 27	Emprunt 33	13/10/2010	BCME FINANCEMENT TRAVAUX DE VOIRIE-072203	EURO	110 200,00	30/10/2025	0,00	0,00	8 946,50
☐	E 28	Emprunt 34	02/05/2012	ARKEA Acquisition de terrain-07220349349003	EURO	150 000,00	31/03/2032	46 875,00	7 998,07	7 500,00
☐	E 30	Emprunt 35	02/01/2013	ARKEA Travaux divers-07220349349005	EURO	105 000,00	30/12/2027	17 596,67	746,39	8 320,45
☐	E 31	Emprunt 36	18/11/2013	ARKEA Financement de divers travaux- 0722 0349349	EURO	600 000,00	30/12/2033	295 488,00	48 844,16	31 009,99
☐	E 32	Emprunt 37	23/12/2024	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE	EURO	1 173 693,00	28/02/2065	1 151 686,26	805 201,84	22 006,74
☐	E 33	Emprunt 38	05/02/2025	CCM - CROZON. PRET RELAIS RENOVATION ENERGETIQUE	EURO	1 102 997,00	01/03/2027	1 102 997,00	72 577,20	0,00
Total pour budget COMMUNE								2 614 642,93	935 367,66	77 783,68
Total général								2 614 642,93	935 367,66	77 783,68



5/ LES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principales recettes de la section d'investissement sont constituées du report d'excédent de l'année n-1, de la capitalisation de l'excédent de fonctionnement (207 000 €), du FCTVA, des opérations d'ordre et des subventions reçues.

Investissement	3 706 836,19	1 799 587,63
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	351 430,27	
Ch. - 040 opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	29 619,22
Ch. - 10 Dotations, fonds divers et réserves	332 000,00	329 244,10
Ch. - 13 Subventions d'investissement	699 675,00	223 833,00
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	2 211 730,92	1 173 693,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	20 000,00	
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers	42 000,00	43 198,31

Sont présentées ci-dessous, les subventions d'investissement perçues pour les opérations en cours.

Les principaux subventionneurs sont l'état (DETR, DSIL, le fond vert), la Région et le Département

Investissement	Budget total	Réalisé total	Dispo.
Recettes	3 706 836,19	1 799 587,63	1 907 248,56
Op. - OPFI Opération financière	775 430,27	402 061,63	373 368,64
Op. - OPNI Opération non individualisée	2 231 730,92	1 833,00	2 229 897,92
Op. - 105 CONSTRUCTION D UNE HALLE DE MARCHÉ	112 800,00	82 000,00	30 800,00
Op. - 106 CONSTRUCTION NOUVEAUX SANITAIRE ECOLE	40 000,00	28 000,00	12 000,00
Op. - 107 RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE	504 875,00	1 260 693,00	-755 818,00

Op. - 124 STADE	32 000,00	18 000,00	14 000,00
Op. - 126 SECURITE ROUTIERE	10 000,00	7 000,00	3 000,00